UCLouvain

lchm2350

2025

Stage long (90h) et séminaire d'accompagnement en chimie et sciences

15.00 crédits	45.0 h + 22.5 h	Q1 et Q2

Enseignants	Corrillon Sylvain ;de Wergifosse Marc (coordinateur(trice)) ;Matthys Nathalie ;Timmermans Benoit ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité ne peut être prise qu'en fin de formation.
Thèmes abordés	**Pour le stage :** Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant·e-stagiaire sera mis en situation professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire de promotion sociale ou secondaire artistique à horaire réduit. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique de la discipline, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe. Dans ces situations professionnelles, l'étudiant·e-stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par ex. de l'observation de l'institution scolaire, des activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, de la participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle…). **Pour le séminaire d'accompagnement des stages :** Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** **Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement** Identifier et incarner les différentes dimensions du métier d'enseignant·e 1 · Concevoir des dispositifs d'enseignement, de les tester, de les évaluer et de les réguler · Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui guident l'action pédagogique · Mettre en œuvre des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession : établir une relation pédagogique positive avec les élèves, adopter un positionnement adéquat avec l'élève, s'insérer dans une équipe pédagogique · Porter un regard réflexif sur ses pratiques et se mettre en projet de développement professionnel **Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel de compétences du programme** Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des acquis d'apprentissage suivants : **AA.1. Les compe#tences de l'acteur institutionnel, social et culturel** AA.1.1. agir comme acteur social et culturel au sein de l'e#cole et de la socie#te#, y compris dans leur transformation, inte#grer la diversite# et de#velopper des pratiques citoyennes pour plus de cohe#sion sociale ; 2 AA.1.2. comprendre les enjeux e#thiques et respecter les cadres de#ontologiques et re#glementaires de la profession dans une perspective de#mocratique et de responsabilite# ; AA.1.3. analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du syste#me e#ducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les colle#gues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de : AA.1.3.1. s'inscrire dans la de#marche de pilotage de l'e#cole et de participer aux de#marches d'ame#lioration du syste#me e#ducatif de la Communaute# franc#aise ; AA.1.3.2. faire de l'e#cole un lieu ou# les e#le#ves apprennent, se de#veloppent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de se#lection ; AA.1.4. mai#triser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel. **AA.2. Les compe#tences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**

AA.2.1. s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une e#quipe e#ducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

AA.2.2. identifier ses besoins de formation individuelle et participer a# l'identification des besoins de formation de l'e#quipe pe#dagogique ;

AA.2.3. contribuer a# la diffusion, au sein de l'e#quipe e#ducative, des acquis lie#s aux formations continues suivies ou des capacite#s de#veloppe#es par celles-ci ou par l'expe#rience.

AA3. Les compe#tences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique e#volutive.

AA.3.1. maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements e#piste#mologiques, leur e#volution scientifique et technologique, leur didactique et la me#thodologie de leur enseignement ;

AA.3.2. maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les diffe#rents mode#les et the#ories de l'enseignement ;

AA.3.3. maitriser la langue franc#aise e#crite et orale de manie#re approfondie pour enseigner et communiquer de manie#re ade#quate dans les divers contextes et les diffe#rentes disciplines lie#s a# la profession ;

AA.3.4. prendre en compte et de#velopper les dimensions langagie#res des apprentissages et enseignements, en e#tant attentif a# la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caracte#re socialement et culturellement ine#gal de la familiarisation a# celle-ci ;

AA.3.5. agir comme pe#dagogue au sein de la classe et au sein de l'e#tablissement scolaire dans une perspective collective, notamment a# travers :

AA.3.5.1. la conception et la mise en œuvre d'une de#marche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques varie#es de nature a# renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des e#le#ves et a# de#velopper leur cre#ativite# et leur esprit d'initiative et de coope#ration ;

AA.3.5.2. la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pe#dagogiques ;

AA.3.5.3. la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'e#valuation, cette dernie#re e#tant spe#cifiquement a# vise#e compre#hensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'e#le#ve dans ses apprentissages ;

AA.3.5.4. la conception et la mise en œuvre de pratiques de diffe#renciation pe#dagogique, d'accompagnement personnalise# des e#le#ves tenant compte de leurs acquis ante#rieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il e#chet, de leurs besoins spe#cifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pe#dagogique ;

AA.3.5.5. la mise en place d'activite#s d'apprentissage interdisciplinaires ;

AA.3.6. mai#triser l'inte#gration des technologies nume#riques dans ses pratiques pe#dagogiques ;

AA.3.7. prendre en compte l'e#ducation aux me#dias, l'EVRAS ainsi que le genre de manie#re transversale ;

AA.3.8. cre#er un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les e#le#ves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les colle#gues ;

AA.3.9. ge#rer le groupe-classe en situation e#ducative et pe#dagogique de manie#re stimulante, structurante et se#curisante.

AA4. Les compe#tences du praticien re#flexif

AA.4.1. lire de manie#re critique les re#sultats de recherches scientifiques en e#ducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

AA.4.2. mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les e#le#ves afin de re#guler son enseignement et d'en faire e#voluer les strate#gies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacite# et d'e#quite# ;

AA.4.3. construire progressivement son identite# professionnelle, notamment en mobilisant des outils de de#veloppement professionnel personnel tel que le portfolio.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les stages et séminaires seront évalués par l'équipe enseignante. Les étudiant·e·s seront évalués comme suit : · Stages : 75% · Portfolio numérique : 15% · Tests (Majeure + Mineure) : 10% (Pour que l'étudiant·e puisse entamer/poursuivre son stage, les deux tests devront être réussis avec un minimum de 14/20 dans la Majeure et 12/20 dans la Mineure.) Chacune des 3 activités doit être réussie avec une note égale ou supérieure à 10/20 pour que cette UE puisse être réussie. Le principe de la note absorbante est appliqué à cette UE. La présence aux séminaires est requise. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un·e étudiant·e qui n'aurait pas assisté à au moins 80% des séminaires, lors de la session de juin ou de septembre. Lors de l'utilisation des IA génératives dans le cadre de cette UE, l'étudiant·e est tenu d'indiquer systématiquement toutes les parties ayant fait l'objet d'une utilisation des IA, par ex. en note de bas de page en précisant si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci. Par ailleurs, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique. L'étudiant·e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées.
Méthodes d'enseignement	Les activités d'enseignement seront assurées par les titulaires du cours, principalement en co-construction avec les étudiant·e·s.
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste à «#outiller#» les étudiant·e·s à devenir de futur ·e· s enseignant·e·s en sciences et en chimie# en les amenant à mettre en pratique dans le cadre de leurs stages ainsi que dans des activités de micro-enseignement réalisées lors des séminaires, tous les éléments théoriques abordés dans le cadre des cours de didactique et du séminaire. Le volume horaire du stage d'enseignement est réparti de la manière suivante : · D'octobre à février, chez un premier maître de stage : minimum 6h d'observation en classe + 24h d'enseignement en classe + 15h de participation à diverses activités "hors leçons" liées au métier d'enseignant. · De février à avril, chez un second maître de stage : minimum 6h d'observation en classe + 24h d'enseignement en classe + 15h de participation à diverses activités "hors leçons" liées au métier d'enseignant. Les maîtres de stage agréés par l'UCLouvain sont choisis par les coordinateurs de stage.
Ressources en ligne	sur Moodle UCLouvain, sigle LBCP2350. Le site contient les documents présentés et utilisés pendant les séminaires et permet le dépôt des productions des étudiant·e·s.
Bibliographie	Des ouvrages et publication scientifiques en relation avec les disciplines enseignées et avec la pratique seront présentés lors des cours.
Faculté ou entité en charge:	SC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en enseignement section 5 : sciences de l'ingénieur	DSIR2M5	15		
Master [120] en enseignement section 4 : chimie	CHIM2M4	15		
Master [60] en enseignement section 5 : chimie	CHIM2M5	15		